## **EXPULSIONS CANTONALES...**

Dans notre dernier numéro nous avons parlé de l'expulsion d'un ouvrier serrurier, M. S., sur qui pesait l'horrible soupçon de connaître des anarchistes. Bien que M. Thiébaud continue à répéter que rien, de semblable n'est arrivé depuis qu'il se trouve avec M. Favon au pouvoir, cette expulsion cantonale a été maintenue, car elle est certainement voulue par l'unanimité de nos gouvernants. On a seulement accordé à M. S., toujours malade, un autre sursis de quinze jours.

Toutes les fois qu'il s'agit d'expulsions fédérales, bien qu'elles soient toujours provoquées par les rapports mensongers du département de justice et police cantonal, nos autorités ont l'air de ne les exécuter qu'à regret. Cette fois pourtant on ne peut prétexter d'ordres reçus de Berne, ni de circonstances exceptionnelles, comme lors de la grève de 1898.

Maintenant, nous croyons utile de rappeler un fait arrivé il n'y a pas longtemps.

Notre police cantonale avait pris un arrêt d'expulsion contre un ouvrier français, clicheur, prétextant une condamnation encourue en France pour recel. En réalité, on le soupçonnait à tort de professer des idées anarchistes; il n'en avait aucune.

Sa seule préoccupation était celle de se saouler perpétuellement comme un procureur de la Confédération. Eh bien! il a suffi que M. Tradisci, rédacteur à *la Tribune*, allât nous ne savons plus vers quelle autorité policière, pour que cet arrêt d'expulsion fût rapporté.

A qui fera-t-on croire que MM. Favon, Thiébaud, Didier et tutti quanti aient moins d'influence et de pouvoir qu'un simple journaliste? Voilà pourquoi nous affirmons que l'expulsion de M. S., au moment où il touche encore l'assurance pour incapacité totale au travail, est voulue par tout notre gouvernement radical-socialiste.

Le *Peuple de Genève* a gardé le silence sur ce fait, bien que son rédacteur se soit intéressé personnellement à M. S. On n'ose pas dénoncer publiquement les méfaits de nos maîtres, surtout en période électorale, lorsque les intérêts de l'alliance pourraient être compromis.

Quelle saleté que la politique parlementaire!

Luigi BERTONI.

-----